

**Arrêté n°SAGJ-23-019**

**Portant sur la proclamation des résultats dans le cadre du renouvellement partiel des membres des conseils centraux de l'Université du Mans - Scrutins du 11 avril 2023**

**PROCLAMATION DES RESULTATS****RENOUVELLEMENT INTEGRAL DES MEMBRES DES COLLEGES DES USAGERS****RENOUVELLEMENT PARTIEL DES MEMBRES DES COLLEGES DES  
REPRESENTANTS DES PERSONNELS****CONSEILS CENTRAUX DE L'UNIVERSITE****Scrutins du 11 avril 2023**

- VU** le Code de l'Education et notamment ses articles L.719-1 à L.719-3 et D.719-1 à D719-40 ;
- VU** les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'administration réuni en séance le 12 octobre 2017 ;
- VU** l'arrêté n°SAGJ-22-047 du 13 octobre 2022 portant sur la composition des conseils centraux de l'Université du Mans
- VU** l'arrêté n°SAGJ-23-008 du 3 mars 2023 portant sur l'organisation du renouvellement partiel des membres des conseils centraux de l'Université du Mans - Scrutins du 11 avril 2023 ;
- VU** l'arrêté n°SAGJ-23-014 du 3 avril 2023 portant sur la recevabilité des candidatures déposées dans le cadre du renouvellement partiel des membres des conseils centraux de l'Université du Mans - Scrutins du 11 avril 2023 ;
- VU** les résultats des tirages au sort effectués le lundi 3 avril 2023 et déterminant l'ordre d'affichage des candidatures pour ces scrutins du 11 avril 2023 ;
- VU** l'arrêté n°SAGJ-23-016 du 4 avril 2023 portant sur la composition du comité électoral consultatif de l'établissement ;
- VU** l'arrêté n°SAGJ-23-018 du 5 avril 2023 portant sur la composition des bureaux de vote et du bureau de dépouillement dans le cadre du renouvellement partiel des membres des conseils centraux de l'Université du Mans - Scrutins du 11 avril 2023 ;
- VU** l'ensemble des procès-verbaux de dépouillement du 11 avril 2023 ;
- VU** la consultation du comité électoral consultatif en date du 12 avril 2023.

Le Mans, le 12 avril 2023,

**Arrêté n°SAGJ-23-019**  
**Portant sur la proclamation des**  
**résultats dans le cadre du**  
**renouvellement partiel des membres**  
**des conseils centraux de l'Université**  
**du Mans - Scrutins du 11 avril 2023**

## LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

### ARRETE

#### ARTICLE 1 – Résultats des élections

Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté **SAGJ-23-008** susvisé, les membres des conseils concernés sont élus au scrutin de liste à un tour, sans panachage, à la représentation proportionnelle avec répartition des sièges restant à pourvoir selon la règle du plus fort reste. Si plusieurs listes ont le même reste pour l'attribution du dernier siège, celui-ci revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus jeune des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Dans les collèges électoraux où un seul siège est à pourvoir, l'élection aura lieu au scrutin uninominal majoritaire à un tour.

Les résultats des élections aux Conseils centraux est annexé au présent arrêté (*Annexe 1 : Résultats au Conseil d'administration, Annexe 2 : Résultats à la Commission de la formation et de la vie universitaire, Annexe 3 : Résultats à la Commission de la recherche*).

#### ARTICLE 2 - Exécution

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

#### ARTICLE 3 - Publication

Le présent arrêté sera mis en ligne sur le site internet de l'université [www.univ-lemans.fr](http://www.univ-lemans.fr), rubrique « Université », « Élections 2023 - Conseils centraux » et affiché au sein de chaque composante de l'établissement à la diligence de leur responsable administratif.

Pascal LEROUX



**Annexe n°1 à l'Arrêté n°SAGJ-23-019 (Conseil d'administration)  
Portant sur la proclamation des résultats – Renouvellement partiel des membres –  
Conseils centraux de l'Université du Mans – Scrutins du 11 avril 2023**

1) Résultat des élections au sein du collège Usagers

Sièges à pourvoir	Electeurs inscrits	Votes constatés dans les urnes	Bulletins blancs ou nuls	Suffrages valablement exprimés	Taux de participation	Quotient électoral
6 sièges de titulaires et 6 sièges de suppléants	12 510	864	38	826 <sup>1</sup>	6.91%	137.7

Les listes suivantes ont obtenu :

Listes de candidats	Nombre de voix	Nombre de sièges
UNEF le syndicat étudiant et étudiant.e.s mobilisé.e.s	117	1
BOUGE TON CAMPUS avec tes assos	534	4
L'alternative écolo et solidaire	73	0
UNI : On agit, tu réussis !	105	1

**Sont donc proclamés élus au sein de cette instance et pour le collège usagers :**

*(\* : Si une personne est élue dans plusieurs Conseils de l'Université, elle doit choisir l'instance dans laquelle elle souhaite siéger et démissionner de ses autres mandats. De même, nul ne peut être élu à plus d'un conseil d'administration d'université.)*

<sup>1</sup> La somme des voix obtenues par toutes les listes candidates est supérieure de 3 voix au total des suffrages exprimés. Il est fait état de cet écart dans le procès-verbal de dépouillement signé des assesseurs et des scrutateurs.

Le Mans, le 12 avril 2023

**Annexe n°1 à l'Arrêté n°SAGJ-23-019 (Conseil d'administration)  
Portant sur la proclamation des résultats – Renouvellement partiel des membres –  
Conseils centraux de l'Université du Mans – Scrutins du 11 avril 2023**

## Collège Usagers

### Etudiants

*(6 sièges de titulaires et 6 sièges de suppléants pourvus)*

#### **UNEF le syndicat étudiant et étudiant.e.s mobilisé.e.s**

*Laura GOURGAND (Titulaire)*

*Lucas BARBIER (Suppléant)*

\*\*\*

#### **BOUGE TON CAMPUS avec tes assos**

*Danyel Mehdi MEZITI (Titulaire)*

*Lucie LAFFARGUE (Titulaire)*

*Alan CHAMPRENAULT (Titulaire)*

*Florette CHASSE (Titulaire)*

*Andy HARAN (Suppléant)*

*Rose MAICHE (Suppléante)*

*Charaffaine SOUFFOU (Suppléant)*

*Carole BONNET (Suppléante)*

\*\*\*

#### **UNI : On agit, tu réussis !**

*Mathis LEMOINE (Titulaire)*

*Eloise LEBALLEUR (Suppléante)*

Le Président de l'Université

  
Pascal LEROUX

**1) Résultat des élections au sein du Collège A-Professeurs des universités et Personnels assimilés-Secteur Lettres, Sciences Humaines et Sociales**

Sièges à pourvoir	Electeurs inscrits	Votes constatés dans les urnes	Bulletins blancs ou nuls	Suffrages valablement exprimés	Taux de participation
1	23	10	0	10	43.48%

Les candidatures suivantes ont obtenu :

Candidatures	Nombre de voix	Nombre de sièges
Mohammed Rédouane ABOUEDDAHAB	10	1

**2) Résultat des élections au sein du Collège Usagers-Secteur Droit, Economie et Gestion**

Sièges à pourvoir	Electeurs inscrits	Votes constatés dans les urnes	Bulletins blancs ou nuls	Suffrages valablement exprimés	Taux de participation	Quotient électoral
<i>4 sièges de titulaire 4 sièges de suppléant</i>	2 566	180	4	176	7.01%	44

Les listes suivantes ont obtenu :

Listes de candidats	Nombre de voix	Nombre de sièges
BOUGE TON CAMPUS avec tes assos	127	3
L'alternative écolo et solidaire	17	0
UNI : on agit, tu réussis !	32	1

**3) Résultat des élections au sein du Collège Usagers-Secteur Lettres, Sciences Humaines et Sociales**

Sièges à pourvoir	Electeurs inscrits	Votes constatés dans les urnes	Bulletins blancs ou nuls	Suffrages valablement exprimés	Taux de participation	Quotient électoral
4 sièges de titulaire 4 sièges de suppléant	2 834	205	13	192	7.23%	48

Les listes suivantes ont obtenu :

Listes de candidats	Nombre de voix	Nombre de sièges
UNEF le syndicat étudiant et étudiant.e.s mobilisé.e.s	52	1
BOUGE TON CAMPUS avec tes assos	106	2
L'alternative écolo et solidaire	34	1

4) Résultat des élections au sein du Collège Usagers-Domaine Sciences et Techniques

Sièges à pourvoir	Electeurs inscrits	Votes constatés dans les urnes	Bulletins blancs ou nuls	Suffrages valablement exprimés	Taux de participation	Quotient électoral
4 sièges de titulaire 4 sièges de suppléant	5 108	242	18	224	4.74%	56

Les listes suivantes ont obtenu :

Listes de candidats	Nombre de voix	Nombre de sièges
UNEF le syndicat étudiant et étudiant.e.s mobilisé.e.s	30	1
BOUGE TON CAMPUS avec tes assos	181	3
L'alternative écolo et solidaire	13	0

5) Résultat des élections au sein du Collège Usagers-Domaine Technologique

Sièges à pourvoir	Electeurs inscrits	Votes constatés dans les urnes	Bulletins blancs ou nuls	Suffrages valablement exprimés	Taux de participation	Quotient électoral
4 sièges de titulaire 4 sièges de suppléant	2 022	220	16	204	10.99%	51

Les listes suivantes ont obtenu :

Listes de candidats	Nombre de voix	Nombre de sièges
BOUGE TON CAMPUS avec tes assos	177	3
L'alternative écolo et solidaire	27	1

**Sont donc proclamés élus au sein de cette instance et pour chaque collège :**

*(\* : Si une personne est élue dans plusieurs Conseils de l'Université, elle doit choisir l'instance dans laquelle elle souhaite siéger et démissionner de ses autres mandats. De même, nul ne peut être élu à plus d'un conseil d'administration d'université.)*

CFVU	Secteur Lettres, Langues et Sciences humaines	Secteur Droit, Économie et Gestion	Domaine des Sciences et Techniques	Domaine Technologique
<b>Collège A :</b> Professeurs des universités et personnels assimilés 1 siège pourvu dans le secteur Lettres, Sciences Humaines et Sociales	Mohammed Rédouane ABUEDDAHAB			
<b>Collège Usagers</b>  4 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléants pourvus dans le secteur Droit, Économie et Gestion,  4 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléants dans le secteur Lettres, Sciences Humaines et Sociales  4 sièges de titulaires et 2 sièges de suppléants dans le domaine des Sciences et Techniques  4 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléants dans le domaine Technologique	<b>UNEF le syndicat étudiant et étudiant.e.s mobilisé.e.s</b>  Marie MERRIEN (Titulaire) Zyad BENTAHAR (Suppléant)  ***  <b>BOUGE TON CAMPUS avec tes assos</b>  Nicolas THIEFFRY (Titulaire) Louanne AUCHERE (Titulaire)  Sami NECER (Suppléant) Carole BOURGANEUF (Suppléant)  ***  <b>L'alternative écolo et solidaire</b>  Maëva BERTHELOT (Titulaire) Kelven PELLETIER (Suppléant)	<b>BOUGE TON CAMPUS avec tes assos</b>  Lucas CHESNOT (Titulaire) Marie BANGOURA (Titulaire) Maëli MOCCAND (Titulaire) Lucie JAGLAIN (Suppléante) Alexandre GOUX (Suppléant) Sandrella AL KHATIB (Suppléante)  ***  <b>UNI : on agit, tu réussis !</b>  Alix CADOR (Titulaire) Joey DEBERSEE (Suppléant)	<b>UNEF le syndicat étudiant et étudiant.e.s mobilisé.e.s</b>  Tom BARTHES (Titulaire) Camille GLANDAIS (Suppléante)  ***  <b>BOUGE TON CAMPUS avec tes assos</b>  Ange DESPERT (Titulaire) Tania DOSSO (Titulaire) Mohamed BESBES (Titulaire) Elisa DELAMARRE (Suppléante) Grégoire PLANCON (Suppléant) Marine BOUCHEREAU (Suppléante)	<b>BOUGE TON CAMPUS avec tes assos</b>  Manon LECOURT (Titulaire) Marius GANDON (Titulaire) Marie GIBON (Titulaire) Némé DEMARQUAY (Suppléant)  ***  <b>L'alternative écolo et solidaire</b>  Mohan LEONARD (Titulaire) Ines MOUDA (Suppléante)

Le Mans, le 12 avril 2023

Annexe n°2 à l'Arrêté n°SAGJ-23-019 (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire)

Portant sur la proclamation des résultats – Renouvellement partiel des membres –  
Conseils centraux de l'Université du Mans – Scrutins du 11 avril 2023

Le Président de l'Université

Pascal LEROUX

1) Résultat des élections au sein du Collège A-Professeurs des universités et Personnels assimilés- Secteur Droit, Economie et Gestion

Sièges à pourvoir	Electeurs inscrits	Votes constatés dans les urnes	Bulletins blancs ou nuls	Suffrages valablement exprimés	Taux de participation
1	23	3	0	3	13.04%

Les candidatures suivantes ont obtenu :

Candidatures	Nombre de voix	Nombre de sièges
Fabien BOTTINI	3	1

2) Résultat des élections au sein du Collège B-Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés n'appartenant pas au collège précédent et titulaires d'une HDR-Secteur Droit, Economie et Gestion

Sièges à pourvoir	Electeurs inscrits	Votes constatés dans les urnes	Bulletins blancs ou nuls	Suffrages valablement exprimés	Taux de participation
1	9	6	0	6	66.67%

Les candidatures suivantes ont obtenu :

Candidatures	Nombre de voix	Nombre de sièges
Magali BOUTEILLE BRIGANT	4	1
Sylvie BLASCO	0	0
Sandrine DRAPIER	2	0

<b>Commission de la Recherche - Secteur Droit, Economie et Gestion</b>	
<b>Collège A</b> Professeurs des universités et Personnels assimilés (1 <i>siège pourvu</i> )	Fabien BOTTINI
<b>Collège B</b> Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés n'appartenant pas au collège précédent et titulaires d'une HDR (1 <i>siège pourvu</i> )	Magali BOUTEILLE BRIGANT

Le Président de l'Université

Pascal LEROUX

